



COMITÉ DE VIGILANCE
LIEU D'ENFOUISSEMENT DE SAINTE-SOPHIE

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION
DU 26 MARS 2015

L'art de bâtir des ponts

transfertconsult.ca

MONTREAL - QUEBEC - SAGUENAY - SHERBROOKE

Table des matières

1	INTRODUCTION DE LA RENCONTRE.....	1
1.1	ACCUEIL DES PARTICIPANTS	1
1.2	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	1
1.3	APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 4 DÉCEMBRE 2014	1
1.4	VALIDATION DU RAPPORT ANNUEL 2014.....	1
1.5	VALIDATION DU CALENDRIER DE TRAVAIL 2015	3
2	MISE À JOUR SUR LA POLITIQUE QUÉBÉCOISE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ..	4
3	RETOUR SUR LES TRAVAUX DE L'ANNÉE ÉCOULÉE ET APERÇUE DES TRAVAUX À VENIR.....	7
4	ACTIONS DE SUIVI.....	8
4.1	PROVENANCE DES VISITEURS DU SITE INTERNET.....	8
4.2	CARTE DU SITE : AJUSTEMENT DES COULEURS ET COPIES PAPIER.....	8
5	RAPPORT D'ACTIVITÉS	9
5.1	REGISTRE DES PLAINTES	9
6	DIVERS	9
7	PROCHAINE RÉUNION	10

Liste des annexes

- Annexe 1 Liste des présences
- Annexe 2 Ordre du jour
- Annexe 3 Présentation de WM

Les annexes sont présentées dans un document joint.

1 INTRODUCTION DE LA RENCONTRE

1.1 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

M. Alex Craft, animateur de la rencontre, accueille les participants et cède la parole à M. Martin Dussault, directeur des Affaires publiques chez Waste Management (WM), qui souhaite la bienvenue à tous. M. Craft annonce le départ de Mme Élodie Rolland de Transfert Environnement et Société, l'entreprise-conseil qui appuie le bon déroulement des rencontres du Comité depuis ses débuts. Mme Rolland sera relayée dans ses fonctions de rapporteuse et de soutien à l'organisation des rencontres par Mme Charlotte Cordier.

La liste des présences se trouve à l'Annexe 1.

1.2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est présenté pour son adoption. Il est adopté à l'unanimité.

Il figure à l'Annexe 2.

1.3 APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 4 DECEMBRE 2014

Le président du Comité souligne la grande qualité du dernier compte rendu. Le compte rendu de la réunion du 4 décembre 2014 est approuvé à l'unanimité.

1.4 VALIDATION DU RAPPORT ANNUEL 2014

M. Craft rappelle que le rapport annuel permet de fournir un résumé des échanges du Comité. M. Dussault précise que le rapport reprend les faits saillants des comptes rendus des rencontres : il n'y a pas donc pas beaucoup d'éléments nouveaux. Le rapport annuel est accepté à l'unanimité.

Les questions et commentaires suivants sont formulés :

Questions ou commentaires	Réponses
Mme Rolland précise que le rapport a été ajusté cette année pour qu'il reflète le calendrier thématique annuel.	

Questions ou commentaires	Réponses
<p>M. Dussault demande si le Comité souhaite que l'on procède de la même façon que les autres années : le président rendrait public ce document au nom du Comité, via un communiqué de presse envoyés aux médias, et le rapport serait envoyé par la poste aux principales parties prenantes du lieu d'enfouissement, accompagné d'une lettre du président.</p>	<p>M. Berthiaume, président du Comité, ainsi que les membres présents sont en accord avec la procédure. M. Dussault propose de contacter prochainement M. Berthiaume à ce sujet.</p>
<p><i>Est-ce que c'est pertinent de l'envoyer en version papier ? Est-ce que ça ne serait pas mieux de l'envoyer par courriel pour diminuer l'utilisation de papier ?</i></p>	<p>Plusieurs membres du Comité trouvent l'intervention pertinente. M. Dussault répond qu'il serait tout à fait à l'aise avec la possibilité de l'envoyer par courriel ou de le mettre sur le site Internet puis d'envoyer une lettre pour signaler sa publication en ligne. De plus, cette méthode aura pour effet de donner de la visibilité au site Internet et d'en augmenter le nombre de visiteurs. M. Craft remarque aussi que cette idée est cohérente avec la mission de WM de gestion des matières résiduelles.</p>
<p>Combien y a-t-il de personnes sur la liste d'envoi ?</p>	<p>M. Dussault indique qu'il y a environ 25 personnes sur la liste d'envoi du rapport annuel.</p>
<p><i>Est-ce que les médias locaux parlent du Comité et reprennent les communiqués envoyés ?</i></p>	<p>Le président du Comité explique qu'il est sollicité à l'occasion par les médias, mais que les articles ne sont pas forcément publiés, car c'est le rédacteur en chef qui décide des thèmes prioritaires. Il souligne que le Comité est, en quelque sorte, victime de son succès, puisque lorsque les choses se passent bien, elles sont moins médiatisées. M. Dussault confirme que les communiqués ne sont pas tout le temps repris par la presse en raison des priorités du jour.</p>

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Pourquoi ne le présente-t-on pas sous la forme d'un publiereportage ?</i>	Certains membres du Comité expliquent que les publiereportages sont des affichages payants. Quand WM transmet un communiqué de presse, les journalistes choisissent de le publier sous la forme d'un communiqué (gratuit) ou de le transformer en article.

ACTION DE SUIVI :

- Faire un suivi de la diffusion du rapport annuel 2014

1.5 VALIDATION DU CALENDRIER DE TRAVAIL 2015

M. Craft propose de valider le calendrier de travail mis à jour et rappelle qu'un calendrier thématique annuel a été adopté par le Comité en 2014, afin d'organiser les rencontres du Comité en établissant des thématiques d'intérêt à discuter régulièrement.

M. Dussault présente les différents thèmes traités dans le calendrier et explique ce qui est proposé comme ajustements. Pour décharger la troisième rencontre de l'année qui comprend une visite du site, le point sur la Politique des matières résiduelles du Québec serait abordé lors de la première réunion et le point sur la gestion des goélands serait discuté lors de la quatrième rencontre. Chaque réunion conserve deux points : les actions de suivi et le registre des plaintes.

M. Dussault rappelle que les membres du Comité peuvent à tout moment demander d'ajouter un point à l'ordre du jour ou au calendrier annuel. Le calendrier est accepté à l'unanimité par le Comité.

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Est-ce que ce document est disponible quelque part ?</i>	M. Dussault répond qu'il est inclus dans la présentation PowerPoint qui a été distribuée en début de rencontre et qu'il sera annexé au compte rendu.

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Le nouveau fonctionnement avec calendrier thématique est très intéressant. Peut-on ajouter un point « varia/divers » pour les ajouts ponctuels, en fonction des besoins ?</i>	M. Craft répond que c'est la raison pour laquelle il débute chaque rencontre en demandant s'il y a des points à ajouter. Toutefois, il admet qu'il serait intéressant de le noter aussi dans le calendrier afin de clarifier cet aspect. M. Dussault rappelle simplement que si un sujet nécessite plus de recherche, il invite les membres à le mentionner à l'équipe de WM en avance afin qu'ils puissent se préparer adéquatement.
<i>Les changements apportés au calendrier auront-ils un impact sur le rapport annuel qui va être envoyé prochainement?</i>	M. Dussault répond que les changements convenus au calendrier n'auront pas d'impact sur le rapport annuel 2014.

ACTION DE SUIVI :

- Ajouter un élément « Varia » au Calendrier de travail

2 MISE À JOUR SUR LA POLITIQUE QUÉBÉCOISE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

M. Dussault présente le bilan de RECYC-QUÉBEC basé sur 2012 et la Politique québécoise de la gestion des matières résiduelles. Un des enjeux principaux est l'importance d'identifier des débouchés pour les matières récupérées (verre, papier, carton). La présentation complète est disponible à l'Annexe 3.

Les questions et commentaires suivants sont formulés :

Questions ou commentaires	Réponses
<i>La politique/stratégie couvrait la période 2010-2015. Étant donné que nous sommes en 2015, est-ce qu'on a atteint notre objectif?</i>	M. Dussault mentionne que les plus récentes statistiques publiées par Recyc-Québec sont pour l'année 2012. On constate une réduction des matières enfouies de l'ordre de 3% par rapport à l'année précédente, pour un ratio d'élimination de 724 kg par personne alors que l'objectif est de 700 kg pour 2015.

Questions ou commentaires	Réponses
<p><i>Il semble que le gouvernement ait repoussé la date butoir pour généraliser l'implantation des bacs bruns à travers la province.</i></p>	<p>M. Dussault explique que le gouvernement est en train d'élaborer une stratégie pour bannir les matières organiques dans les sites d'enfouissement à compter de 2020. De plus en plus de municipalités adoptent le bac brun. Dans des endroits plus densément peuplés comme des grands bâtiments de Montréal contenant des centaines de logements, l'implantation des bacs bruns est plus complexe. Il y a des enjeux techniques et culturels. Par exemple, il faut que l'information soit traduite dans plusieurs langues.</p>
<p><i>Si 35% du compost a été vendu, qu'en est-il du 65% restant?</i></p>	<p>M. Dussault explique que les matières continuent de s'accumuler ce qui constitue un enjeu. RECYC-QUÉBEC doit trouver des débouchés pour ce compost. Souvent, le compost de moins bonne qualité va servir à la réhabilitation de terrains alors que celui de meilleure qualité sera vendu.</p>
<p><i>Certaines municipalités, notamment Saint-Jérôme, donnent le compost à ses citoyens.</i></p>	<p>M. Dussault répond qu'effectivement certaines municipalités font des distributions auprès des citoyens et des jardins communautaires. M. Craft précise que ces municipalités en gardent aussi parfois pour leurs propres besoins.</p>
<p><i>La municipalité de Boisbriand utilise le compost pour leurs plates-bandes. Ils font aussi du copeau qu'ils redistribuent aux citoyens. Toutefois, il y a un coût qui est associé à ces démarches-là et toutes les municipalités ne sont pas prêtes à investir. Aussi, certaines municipalités ne sont pas suffisamment denses ni grandes pour offrir ce genre de services.</i></p>	

Questions ou commentaires	Réponses
<i>À long terme, le compost devient-il de la terre?</i>	M. Dussault explique que le compost est un terreau qui fertilise la terre. Le compostage domestique n'est pas comptabilisé dans les statistiques présentées. Le compostage le plus intéressant, écologiquement parlant, c'est le compostage domestique, car il n'y a pas de transport donc pas de gaz à effets de serre. Le meilleur déchet c'est celui qu'on ne produit pas.
<i>Un membre précise que le compostage domestique ne permet pas de récupérer tous les déchets alimentaires, car on doit éviter la viande, les huiles, mais que ce système est complémentaire avec le compostage industriel (bac brun). Les statistiques démontrent qu'on peut détourner entre 100-120 kg de l'enfouissement en compostant chez soi.</i>	M. Dussault rappelle que, lorsqu'on en a la possibilité, l'herbicyclage et le compostage des feuilles permettent aussi la réduction du transport des déchets. Il admet toutefois qu'on doit omettre les matières animales du compostage domestique pour réduire les risques de pathogènes et de vermines.
<i>Par rapport au plan de mise en œuvre du bannissement, est-ce que les acteurs des sites d'enfouissements participent à la démarche ?</i>	M. Dussault précise que WM suit la démarche à travers l'association industrielle du CETEQ (Conseil des entreprises en technologies environnementales du Québec) qui participe aux discussions. L'Union des Municipalités du Québec ainsi que les associations industrielles participent aussi à cette importante table de concertation.
<i>Quand est-ce que la nouvelle stratégie sera rendue publique ?</i>	M. Dussault indique que cela devrait être imminent mais qu'il n'en sait pas plus à ce sujet. Il rappelle que les dates initialement prévues pour le bannissement étaient 2013 pour le bois et 2014 pour le papier et carton.
<i>Est-ce que les centres de recyclage de Saint-Jérôme, Mirabel et Blainville sont inclus dans les chiffres de RECYC-QUÉBEC ?</i>	M. Dussault répond que ces chiffres sont sensés inclure les données de tous les sites de recyclage, car ils sont tenus d'émettre des rapports régulièrement.

3 RETOUR SUR LES TRAVAUX DE L'ANNÉE ÉCOULÉE ET APERÇU DES TRAVAUX À VENIR

M. Ghislain Lacombe, directeur de l'ingénierie et de l'environnement chez Waste Management, présente les travaux et les activités ayant été réalisés l'année passée et ceux prévus pour 2015. M. Lacombe commence par présenter une photo aérienne et resituer les zones clés. Ensuite, il explique que les activités d'enfouissement dans la zone 4 sont terminées et que WM opère dans la zone 5 sur une superficie ouverte de 3 hectares. Cette superficie correspond à un an d'opérations de WM. M. Lacombe explique qu'on n'excave généralement pas une zone complètement en une fois, afin de réduire les infiltrations d'eau et leurs traitements.

En 2014, des puits de 15 ans qui commençaient à se détériorer ont été identifiés dans la zone 2A, zone exploitée dans les années 90. La plupart des puits existants dans cette zone ont été remplacés. Par la suite, WM a foré 35 nouveaux puits verticaux avec des systèmes de pompe afin de capter le biogaz. M. Lacombe explique que cette année, il restera à forer 34 puits et les raccorder au réseau.

Ensuite, compte tenu des températures froides de l'hiver, les équipes de WM ont excavé sur une superficie de cinq hectares afin de préparer la nouvelle cellule.

En 2014, WM a aussi fait le recouvrement final sur la zone 4. Chaque fois que WM ferme la cellule, des puits sont forés et des capteurs sont installés.

L'été prochain, WM aménagera la nouvelle cellule qui a été creusée l'hiver dernier en y installant le système d'imperméabilisation de géomembranes. Le Comité sera invité à aller voir les nouveaux aménagements pendant la rencontre du mois de septembre.

Les questions et commentaires suivants sont formulés :

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Cette superficie de cinq hectares sera-t-elle suffisante pour deux ans d'opérations?</i>	M. Lacombe explique que cette cellule ne correspond qu'à un an d'activités. Il précise qu'en réalité, le fond de la cellule est de trois hectares, mais qu'en haut de la cellule, l'espace est d'environ cinq hectares. À l'hiver 2016, WM complètera l'excavation de la cellule qui sera exploitée pendant l'été et l'automne 2016.
<i>Sur la photo aérienne que vous nous présentez, est-ce qu'on voit la montée Lafrance ?</i>	M. Dussault répond qu'on ne peut pas la voir dans cette photo, mais qu'il est prévu de faire de nouvelles photos avec un angle plus large afin de voir la totalité de la propriété.

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Ces travaux présentent les activités de WM jusqu'à 2017, est-ce qu'il y a une suite déjà prévue ? Est-ce que les activités s'étendront vers la montée Lafrance?</i>	M. Dussault répond que le décret de 2009, dont les opérations ont débuté à la fin de 2012, permet à WM d'opérer jusqu'à 2017. C'est un décret de 10 ans divisé en deux certificats d'autorisation de 5 ans. WM doit faire une demande pour renouveler le certificat. L'entreprise va proposer de se déplacer dans le secteur sud-ouest. C'est une zone davantage éloignée des résidences, qui permettrait de garder une bande boisée comme zone tampon.
<i>Pourquoi la zone 3 a-t-elle été exploitée avant la zone 1 ?</i>	M. Lacombe répond qu'il s'est lui aussi posé la question, mais que personne ne le sait, car ce sont des choses qui ont été établies il y a longtemps par l'ancien propriétaire.

ACTION DE SUIVI :

- Prévoir la visite du site avec la nouvelle cellule lors de la rencontre de septembre
- Faire le suivi de la prise des nouvelles photos

4 ACTIONS DE SUIVI

4.1 PROVENANCE DES VISITEURS DU SITE INTERNET

M. Dussault rappelle qu'un suivi avait été demandé au sujet de la provenance des visiteurs du site web du Comité. La majorité des visiteurs du site proviennent de Montréal (48 sessions). Cependant, une précision avait été demandée concernant le deuxième groupe de visiteurs plus important en nombre, car il était identifié sous « localisation inconnue ». M. Dussault a consulté le fournisseur du site web à cet effet, qui lui a expliqué que ces visiteurs avaient certainement accédé au site web depuis des appareils mobiles en choisissant de ne pas dévoiler leur localisation.

4.2 CARTE DU SITE : AJUSTEMENT DES COULEURS ET COPIES PAPIER

M. Dussault explique que l'équipe de WM a testé diverses techniques pour améliorer la carte mais rien n'était très concluant. Il mentionne qu'un des problèmes est que le projecteur modifie

l'apparence des couleurs. Une copie couleur grand format est distribuée aux membres du Comité. M. Dussault explique qu'ils ont préconisé l'agrandissement des lignes pour mieux délimiter les espaces sur la carte, mais qu'ils ont conservé les mêmes couleurs qu'avant. La carte est fournie à chaque membre pour qu'ils puissent s'y référer lors des présentations.

La carte se trouve à la fin de l'Annexe 3.

Les questions et commentaires suivants sont formulés :

Questions ou commentaires	Réponses
<i>M. Craft demande si la carte répond à la requête du Comité.</i>	Le président et les membres du Comité sont satisfaits.

5 RAPPORT D'ACTIVITÉS

5.1 REGISTRE DES PLAINTES

M. Simon Mercier, directeur des opérations, indique qu'aucune plainte n'a été reçue depuis la dernière rencontre.

6 DIVERS

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Le président du Comité demande s'il serait possible d'aborder les enjeux de consommation d'eau dans le cadre d'une prochaine rencontre?</i>	M. Dussault demande des précisions afin de déterminer dans quel cadre le Comité pourrait aborder ce thème, pour le lier aux activités de WM.

Questions ou commentaires	Réponses
<p><i>N’y a-t-il pas déjà eu des conférenciers sur des sujets n’ayant pas de liens directs avec les activités de WM ?</i></p>	<p>M. Craft rappelle qu’effectivement il y a eu des rencontres où des thèmes plus généraux avaient été abordés, mais qu’ils étaient quand même en lien avec la gestion des matières résiduelles. M. Dussault explique que le lien principal qu’a WM avec l’eau, est la protection des cours d’eau autour du site. Il ajoute que l’entreprise n’est pas une grande consommatrice d’eau au niveau de ses opérations. Un participant explique que le thème de la conservation et la rareté de l’eau sont de plus en plus abordés dans les congrès des municipalités. M. Craft propose au président de se tourner vers Mme Blanchette qui est en charge de la Corporation de l’aménagement de la rivière Assomption et qui est membre du Comité. Il est fort probable qu’elle puisse donner des références pour se documenter davantage sur le sujet. Une participante ajoute que les compteurs d’eau vont bientôt être mis en service pour les industries consommatrices d’eau. Il est aussi mentionné que les compagnies sont de plus en plus contraintes à réutiliser l’eau à l’interne et de la traiter davantage avant de la rejeter.</p>

7 PROCHAINE RÉUNION

M. Craft remercie les participants et propose de clôturer la séance.

Il est convenu que la prochaine rencontre du Comité de vigilance ait lieu le 4 juin 2015, à compter de 19h.

Les points de l’ordre du jour ayant tous été traités, la réunion s’est terminée à 20h03.

Charlotte Cordier, Rapporteuse de la réunion